Le CPAS de Paliseul recrute un/une assistante sociale B1 – Contrat CDD de remplacement à temps plein

A. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

1. Conditions générales :

a) Être belge ou être citoyen de l'Union européenne ;
b) Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
c) Jouir des droits civils et politiques ;
d) Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
e) Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
f) Être âgé de 18 ans au moins ;
g) Être porteur du diplôme ou du certificat d'études en rapport avec l'emploi à conférer ;
g) Être en possession du permis de conduire B ;
e) Réussir l'épreuve de sélection.

2. Conditions particulières :

a) Conditions de diplôme : être titulaire du diplôme d'assistant(e) social(e) prévu par la loi du 12 juin 1945 sur la protection du titre d'auxiliaire ou d'assistant social ;
b) Justifier de connaissances en informatique ;
c) Être capable de comprendre et appliquer les règles juridiques et administratives du CPAS ;
d) Une expérience en CPAS (stage, emploi, …) est un atout ;
e) Une connaissance du tissu social de la région est un atout ;
f) Une expérience dans le secteur de la médiation de dettes ou du secteur juridique est un atout ;
g) Être porteur du passeport APE est un atout.

B. INFORMATIONS SUR LE POSTE

a) Statut : contractuel sous contrat de remplacement (congé de maternité – entrée en fonction normalement début décembre 2022) ;
b) Horaire : temps plein (38h/semaine) ;
c) Expérience valorisable à concurrence de 10 années maximum pour le secteur privé et de la totalité pour le service public ;
d) Avantages : allocation de fin d'année, jours de congés extra-légaux, octroi de chèques-repas, assurance hospitalisation et assurance groupe.

C. REUSSIR L'EPREUVE DE SELECTION EN RAPPORT AVEC L'EMPLOI

Examen oral devant les membres de la Commission de sélection permettant :
- D'évaluer la personnalité du candidat (intérêts, sociabilité, esprit d'équipe) ;
- De s'informer sur ses motivations et sur et sur son intérêt pour la fonction ;
- D'évaluer ses compétences (adéquation entre la candidature et l'emploi proposé) ;
- D'évaluer son niveau de raisonnement ;
- D'évaluer ses connaissances : Action sociale (RIS), aide aux étrangers, loi sur le CPAS, …

Le candidat doit obtenir au moins 60% des points.

D. DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser par lettre recommandée à la Poste, le cachet de la Poste faisant foi, ou remises de la main à la main contre accusé de réception ou par mail fabrice.hinck@cpaspaliseul.be avec accusé de réception pour le 07 novembre 2022 à Monsieur le Président du CPAS de et à Paliseul, rue de Sauvian n° 1.

Les candidatures ne seront valables que si elles sont accompagnées des documents suivants :
- Un extrait de casier judiciaire avec mention de la nationalité, daté de moins de trois mois ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme d'assistant social ou équivalent ;
- Un curriculum vitae complet ;
- Une lettre de motivation.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Monsieur Fabrice HINCK, Directeur général f.f. fabrice.hinck@cpaspaliseul.be ou tél. 061/53.01.20).

N.B. : Les candidatures qui ne répondraient pas aux conditions, notamment en ce qui concerne le niveau d'études exigé, seront automatiquement écartées.

Le Directeur général f.f.,
(s) F. HINCK

Le Président,
(s) C. THOMASSINT